



Association Bienvenue !

Réseau d'hospitalité pour les demandeurs d'asile **Rapport d'activités – Année 2020**

Au cours de l'année 2020, l'association Bienvenue ! a poursuivi son activité d'accueil des étrangers demandeurs d'asile dans deux types d'hébergement, l'accueil chez les particuliers et le logement de familles dans deux maisons prêtées. Les statistiques ci-dessous prouvent que malgré les néfastes effets de la pandémie sur l'hébergement chez les particuliers, le nombre des nuitées a augmenté encore cette année. Ainsi, **au total plus de 9900 nuitées ont été assurées**. Malheureusement l'une des maisons a été rendue le 31 août 2020 et l'autre le sera le 30 avril 2021.

Statistiques 2020 et rappel (entre parenthèses) des résultats 2019

(Voir graphique ci-dessous avec évolution sur les trois dernières années)

La situation sanitaire impacte fortement ces résultats : moins d'accueillants, moins d'accueillis, accueils plus longs.

Lieux d'accueil : 22 (29) domiciles de particuliers, 2 (6) lieux dans des communautés religieuses, 3 (3) chambres dans l'immeuble du 21 rue du Thabor (jusque fin août) et 6 chambres dans le petit immeuble rue Saint-Louis (à partir de février).

« **Ménages** » **accueillis** : 55 (77) – par « ménage », on entend une personne seule ou un couple ou une ou des personnes avec des enfants.

Par catégorie : 17 (19) femmes seules, 18 (32) hommes seuls, 3 (5) couples sans enfant, 11 (13) femmes avec enfant(s), 0 (1) homme avec enfant, 6 (6) couples avec enfant(s).

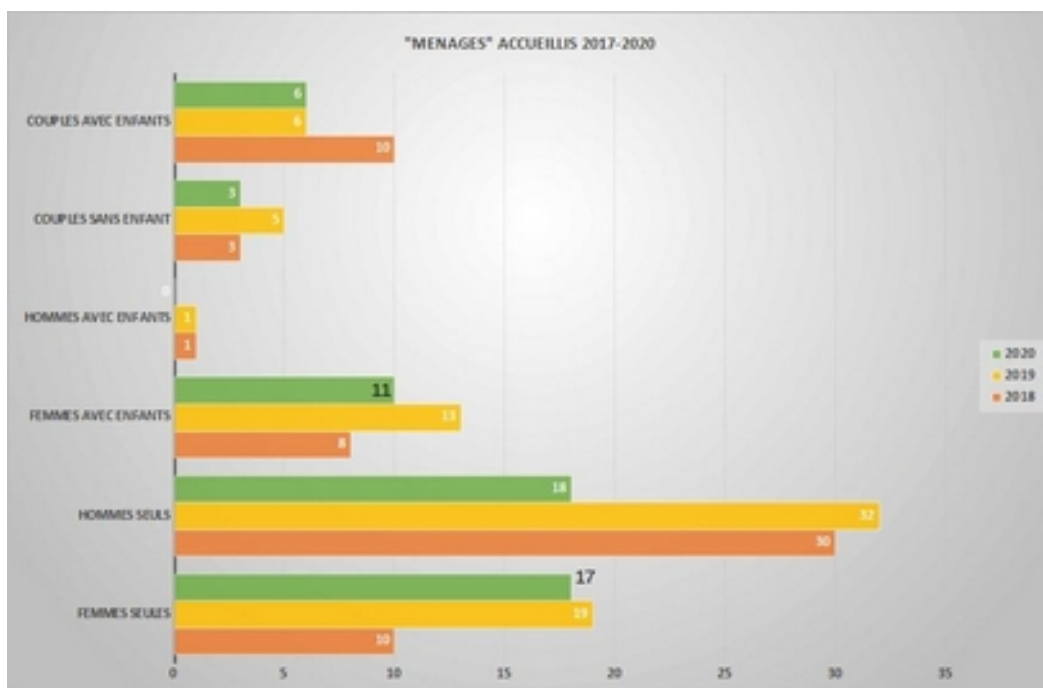
Personnes accueillies : 95 (110), soit 65 (88) adultes et 30 (22) enfants ; parmi les adultes, 38 femmes (44) et 27 hommes (44).

Les nombres de ménages et de personnes sont donc en baisse nette (respectivement -29 % et -14%), après une croissance en 2019. mais une part de cette baisse est due à la durée plus longue en 2020 des accueils, en particulier rue Saint-Louis.

Nuitées : plus de 9 900 nuitées au total, soit plus de 6 400 (plus de 6 400) nuitées d'adultes et près de 3 500 (près de 1 900) nuitées d'enfants ; on observe donc une stabilité des nuitées d'adultes, en contraste avec la forte croissance des nuitées d'enfants, due aux hébergements rue Saint-Louis qui permettent d'accueillir des ménages avec 2 voire 3 enfants ; ceci « soulage » probablement les autres dispositifs (Ville de Rennes, commodats UTUD...).

Le nombre de nuitées, contrairement au nombre de ménages et au nombre de personnes, est ainsi en croissance de près de 20 %.

Par type de lieu d'accueil, la part des nuitées au domicile de particuliers s'élève à environ 34 % du total, contre 4 % en communauté religieuse, 17% au Thabor et 45 % rue Saint-Louis. Pour comparer avec 2019, les parts en ne prenant pas en compte Saint-Louis sont : au domicile de particuliers 63% (66%), en communauté religieuse 7 % (10%) et au Thabor 30 % (24%).



Légende : pour chaque classe, haut vert 2020, milieu jaune 2019, bas saumon 2018

Organisation des accueils

L'accueil a eu lieu dans des familles et dans deux maisons prêtées à l'association.

Chaque accueil de ménage – personne seule, couple ou famille – met en action en plus des personnes accueillies, au minimum trois personnes de l'association :

- « le foyer accueillant » : il met à disposition un hébergement indépendant ou inséré dans leur propre logement.
- « l'accompagnant » : il/elle permet aux personnes d'être guidées ou rassurées pour leurs démarches administratives, de leur indiquer les lieux où ils peuvent apprendre le français, recevoir de la nourriture, être soigné, scolariser les enfants et, en fonction de leur disponibilité, de les orienter vers des activités de sport ou de loisir.
- « le médiateur » : il/elle est responsable de l'arrivée et du départ du foyer accueilli et doit intervenir en cas de difficultés.

Pour les maisons, une des personnes migrantes logées assure la relation avec l'association. Une équipe d'animation de l'association se réunit régulièrement pour suivre la vie de la maison et jouer le rôle de médiatrice. Chaque famille est accompagnée comme chez les particuliers.

L'association propose des rencontres pour les accueillants et pour les accompagnants : ces temps de paroles sont un espace de relecture et de soutien ; on peut y partager librement joies et déceptions, voire difficultés et stress... Les participants disent la grande importance de ces moments de rencontre.

Vie de l'association

A l'assemblée générale du 11 mars 2020 a été entérinée la poursuite du Conseil d'Administration de 9 personnes, tous les membres sortants se représentant puisque personne n'avait atteint la limite des 6 ans fixée par les statuts.

Le bureau est constitué des personnes suivantes :

président : Bernard Philippe ; vice-président : François Barbelet ; trésorière : Geneviève Chenon ; secrétaire : Hélène Decq.

Les autres membres du CA : , Mathieu Bonnel, Yolande Bréheret, Marie-Paul Hardy, Francine Mboma, Dominique Ménard.

Le CA a structuré la vie de l'association à travers 11 réunions mensuelles. Deux de ces réunions ont été élargies à des membres extérieurs.

Aux côtés du CA, plusieurs commissions assurent la vie de l'association :

Commission d'attribution (Alain M., Élisabeth M., Francine M., Françoise H., Dominique M., François B.) :

Elle se réunit une à deux fois par mois. Elle reçoit les demandes d'hébergement qui émanent de la permanence téléphonique Bienvenue, mais aussi des associations caritatives et des acteurs sociaux. Chacune des demandes est instruite à un rendez-vous à la permanence hebdomadaire du jeudi après-midi au centre social Ty Blosne.

Elle s'est réunie 17 fois en 2020 , environ toutes les 3 semaines, avec une interruption d'un mois pendant l'été.

Elle recense les possibilités d'accueil et gère alors la répartition des personnes migrantes chez les particuliers accueillants et dans les appartements ou maison prêtés à l'association. Parmi les critères d'accueil nous demandons que la personne accueillie parle un peu français, voire anglais, de façon à pouvoir échanger avec l'accueillant. Nous ne pouvons pas répondre, sauf exception, à l'accueil de familles avec plus de deux enfants ; en principe la mairie ou le 115 les prennent en charge. Nous prenons en charge des migrants majeurs, en situation de grande précarité (demandeurs d'asile non logés par l'Etat, dublinés, déboutés).

Ce sont aussi les membres de la commission qui prennent ensuite rendez-vous avec chaque migrant retenu, puis s'occupent, à la date prévue, du transfert de l'accueilli chez l'accueillant ainsi que de la signature du contrat d'hébergement. A chaque accueilli il est proposé un « accompagnant » par l'équipe de gestion des accompagnateurs.

La durée d'hébergement étant d'un mois renouvelable au maximum deux fois chez les particuliers, les membres de la commission (appelés médiateurs pour ce type d'action) s'assurent chaque mois du renouvellement du contrat et sont présents lors de la fin de l'accueil pour la sortie de l'hébergement.

Dans les appartements ou maison prêtés, l'accueil, il s'agit ici de familles avec enfants, est d'un mois renouvelable 5 fois (décision du CA du mois de février). Là aussi les membres de la commission d'attribution sont présents à l'entrée et à la sortie des familles.

Du fait de la pandémie le nombre d'accueillants s'est restreint et l'application des mesures barrières pendant le confinement a parfois été difficile, comme la sortie de l'accueil.

Commission des Accueillants (Élisabeth B., Françoise, Marie-Paul)

Avec la COVID, nous n'avons pas pu faire de réunion avec les Accueillants. De plus une dizaine d'Accueillants ont arrêté les accueils du fait des risques sanitaires. Quelques visites à domicile ont permis de nouveaux lieux d'accueil (3).

Du fait du peu de liens avec les Accueillants en 2020, nous avons pris contact par téléphone avec chaque accueillant en début d'année 2021 pour faire un petit sondage. Il en est ressorti plutôt une satisfaction et un désir de continuer à accueillir ou de rester en lien avec l'association :

- intérêt des deux rencontres avec les accueillants.
- satisfaction des liens existants avec les membres de l'association.
- dimension festive, à la galette des rois et à l'AG est très appréciée.

Des lieux d'accueil pour un dépannage de quelques jours ont aussi été identifiés. Toutefois quelques points d'attention ont été soulevés :

- nécessité de rencontrer l'accompagnant de l'accueilli.
- demande que le médiateur prenne soin de l'accueillant, notamment en faisant un point d'évaluation chaque mois.
- accueil qui peut devenir difficile quand l'accueilli ne rentre pas dans le projet de l'association par un manque de désir de rencontre avec les hébergeants et utilise le lieu comme une auberge.

Commission de la Maison du Thabor (Khadija, Laurence et Marie) : la maison a permis de loger des familles jusqu'à la restitution du lieu en août 2020. La Maison pouvait accueillir 3 familles ou femmes seules avec enfants (dans les mêmes conditions que les accueillis dans les familles) et une personne exilée, appelée membre « correspondant », chargée du lien avec l'association. Alain apportait son soutien dans l'entretien technique de la maison. Chaque famille a été accompagnée par un membre « référent » de l'association. A la restitution en septembre, la maison a été vidée de son mobilier et un rapport sur son utilisation a été écrit (voir annexe).

Commission de la Maison de la rue St Louis (Marie P. (jusqu'en septembre), Magali, Khadija, Marie A., Brigitte et Laurent C.)

Le diocèse met à disposition de l'association un immeuble rue Saint Louis depuis février 2020 (jusqu'au 30 avril 2021). Cet immeuble comporte trois étages, chacun avec deux chambres et des espaces communs. Six familles (ou femmes seules) sont accueillies en même temps, pour une durée de 6 mois. Les frais de consommation gaz, électricité, eau et assurance sont pris en charge par le CCAS de la Ville de Rennes.

Calqué sur le fonctionnement de l'ancienne maison rue du Thabor, il y a une correspondante, Jearuth, qui fait le lien entre les résidents de la maison et l'association. Par ailleurs, 5 personnes, dont deux extérieures à l'association (mais qui feront partie de l'association qui reprendra la gestion de la maison en mai 2021), sont référentes pour cet immeuble et permettent de vérifier son bon fonctionnement.

Depuis sa mise à disposition par le diocèse, ont été accueillis : 6 couples avec enfants, 4 mères seules avec enfants, 5 femmes seules.

Formation des Accompagnants (Magali, Marie-Bernadette, Marie Paul, Yolande) : Chaque personne migrante accueillie par Bienvenue! reçoit l'aide d'un bénévole de l'association que nous désignons comme « l'accompagnant ».

Nous avons pensé mettre en place une formation lorsque, lors d'un CA, la question du turn-over des accompagnants s'est posée. Nous nous sommes donc dit que ces personnes devaient manquer de soutien et de formation. C'était également une demande que nous avons pu relever chez les accompagnants en place. Enfin, il y a eu un bon nombre d'arrivées de nouveaux accompagnants en septembre/octobre par le forum France Bénévolat.

Un trio s'est proposé et a travaillé sur une formation en trois séances de 2h (au départ prévu en présentiel mais finalement réalisées à distance, par visioconférence). Cette formation a compris 3 volets :

- Le 12 novembre (14 présents) : réunion de départ : présentation de l'association par Marie-Bernadette et de chacun des participants, puis discussion sur la posture de l'accompagnant, surtout pour les premières rencontres (Yolande)
- Le 26 novembre (20 présents) : Contenu de l'accompagnement, intervention du MRAP pour présenter le parcours juridique d'un migrant et témoignages de Khadija et Francine (en tant qu'anciennes accueillies)
- Le 10 décembre (20 présents) : Investissement et séparation ; importance des codes sociaux et dimensions interculturelles

Le 6 février, nous avons pu organiser une rencontre en présence (15 personnes), où nous avons principalement discuté en petits groupes de parole sur quelques questions portant sur les difficultés et incompréhensions rencontrées ainsi que les aspects positifs de la relation accompagnant/accompagné. Nous avons également pu faire une évaluation de la formation – qui a été appréciée par les apports et les échanges malgré les circonstances peu aisées - et apprécié pouvoir se retrouver ou se rencontrer physiquement.

Les apports de cette formation portent également sur :

- La création de groupes de référents : un membre de l'association est référent pour 4 à 5 accompagnants. Cela permet de se retrouver en petit groupe (en visio en attendant de pouvoir aller dans un café) dans l'objectif de soutenir les accompagnants et de leur répondre en cas de difficulté.
- La distribution à tous les accompagnants du guide du migrant à Rennes et du guide du demandeur d'asile ;
- La création d'un groupe *Signal* (application de messagerie type *Whatsapp*) pour permettre aux accompagnants de communiquer entre eux.

Groupe des médiateurs : Les Médiateurs sont des personnes du CA et des membres ayant des responsabilités à Bienvenue ! Une fiche précisant leur rôle a été établie. Ils assurent principalement l'entrée et la sortie de la personne migrante chez les Accueillants. A ces occasions, le contrat d'accueil temporaire est le support donnant le cadre de l'accueil. Actuellement, les membres de ce groupe sont ceux de la commission d'attribution.

Commission des permanences : (Bernard) plus qu'une commission, il s'agit d'une liste de personnes engagées de l'association qui se relaient pour assurer les permanences physiques et téléphoniques. La programmation se fait grâce à un tableau partagé. En 2020, pour s'adapter aux conditions sanitaires la permanence hebdomadaire au Centre Social Ty Blosne a été remaniée ; nous recevons les personnes qui demandent un logement tous les jeudis de 14h30 à 17h sur rendez-vous. La rencontre permet d'instruire le dossier de la demande et d'apporter des informations quand la demande concerne d'autres sujets que le seul logement. Le réseau de contacts avec d'autres associations de solidarité sur Rennes nous est essentiel pour répondre efficacement aux besoins exprimés. La permanence téléphonique fonctionne toute l'année avec un engagement hebdomadaire des personnes qui en reçoivent les appels.

Calendrier des événements 2020

- 10 janvier : rencontre (Carrefour 18, 90 participants), galette des rois animée par une équipe de scouts unitaires (accueil, jeux, mélange des personnes..)
- 1-15 février : aménagement des appartements de la rue St Louis
- février : intervention au Lycée Ozanam de Cesson-Sévigné.
- 11 mars : assemblée générale (salle Carambole, Rennes ; environ 60 personnes).
- début septembre : déménagement de la maison de la rue du Thabor.
- 1^{er} octobre : participation au forum du bénévolat
- Novembre-décembre : 3 réunions visio de formation pour les accompagnants ;
- Période de Noël : distribution de cadeaux dans les appartements de la rue St Louis et chez les particuliers.
- 6 février 2021 : réunion salle Carambole des accompagnants (15 personnes)

Communication de l'association

La communication publique en 2020 a été très réduite par les contraintes de la pandémie. Le site www.association-bienvenue.fr/ est tenu à jour.

Nous avons participé au forum du bénévolat (1^{er} octobre) qui nous a permis de rencontrer de nouveaux intervenants.

Liens avec les autres associations ou organismes

Nous sommes manifestement de mieux en mieux connus. Outre le Secours Catholique qui était notre principale source de demandes, nous avons désormais des demandes d'accueil qui émanent de plusieurs associations ou d'assistantes sociales de centres sociaux ou d'hôpital.

Les associations avec lesquelles il nous arrive de collaborer sont : Tabitha Solidarité (Mordelles), Un toit c'est un droit (UTUD), UTOPIA56, MRAP, Le Refuge, le Secours Populaire, Accueillir et Partager, Accueil Réfugiés Bruz, Association l'Aubière à Thorigné Fouillard, VIAMI dans le pays de Melesse, Soutien Migrants de Redon, Diaconie Ozanam à Rennes, Habitat et Humanisme; également nous sommes sollicités par des institutions comme le CCAS de Rennes, par l'équipe du restaurant social (Le Fourneau), parfois les CDAS et les Centres sociaux. Nous avons en effet de plus en plus de liens avec des travailleurs sociaux des Centres sociaux de l'ARCS ; l'ancien président Jacques Darlot de Bienvenue ! est désormais membre du bureau de l'ARCS, au titre de son « expertise ».

Convention avec le CCFD Terre solidaire

Le CCFD Terre solidaire a accordé en 2019 une subvention de 4980 € à l'association Bienvenue ! pour soutenir financièrement un exilé Camerounais. La subvention lui a permis d'assurer une partie de ses frais de vie, de logement, de démarches administratives. Il lui était demandé de réaliser une étude sur l'état du logement solidaire à Rennes. Cette étude n'a pas abouti.

Autres collaborations, locales.

A côté des participations à des événements associatifs, d'autres activités sont développées.

- Marie Paul H. représente l'association à la conférence départementale pour les territoires et villes accueillants, démarche qui cherche à créer une dynamique de coordination de l'accueil des migrants sur le département. L'association Bienvenue ! soutient la démarche des États Généraux de la Migration.
- Dominique M. a participé à une visioconférence organisée par la Fondation de France réunissant les associations françaises accueillant des migrants chez des particuliers. Des sujets de réflexion y sont définis pour la suite, en particulier la situation des personnes à l'issue de leur hébergement dans l'association.
- Participation à la réunion mensuelle de la ville de Rennes (Bernard et François) réunissant les associations hébergeant des personnes migrantes.
- L'association est membre du MAR (Mouvement Associatif Rennais).

Confrontation des activités par rapport à celles prévues dans le projet d'activités 2020

Dans le projet d'activités 2020, l'association envisageait les améliorations dans les domaines suivants :

- *La mise à disposition, au début de l'année, de 3 appartements rue Saint Louis, appartenant au Diocèse, et l'expérience de la Maison du Thabor, nous a fait revoir notre principe d'accueil des familles sur 3 mois. La durée maximale d'accueil des familles est maintenant portée à 6 mois.*
- *L'outil informatique de communication et d'échange interne mis en place en 2019 pour aider le fonctionnement des Commissions et partager plus facilement les fichiers et données de travail devra se développer en 2020 pour répondre au mieux aux besoins de Bienvenue ! Nous avons une amélioration de l'outil statistique pour suivre l'activité d'hébergement.*
- *Faire au moins deux réunions par an d'animation pour les Accueillants et les Accompagnants. Afin de mieux accompagner les Accueillants, la Commission Accueillants aimerait connaître chaque mois les noms des familles qui accueillent. Un tableau annuel des Accueils de chaque mois serait établi. Malgré la pandémie, des réunions ont été tenues y compris une formation pour les Accompagnants.*
- *Augmenter le nombre d'Accueillants, d'Accompagnants. Nettement réalisé pour les accompagnants. La pandémie a au contraire diminué le nombre d'accueillants actifs.*
- *La permanence à Ty Blosne est une bonne réponse à l'accueil des demandeurs de logements pour les premiers entretiens. Nous pourrions prévoir une réunion des personnes assurant ces permanences ainsi que la permanence téléphonique pour en améliorer si nécessaire le fonctionnement et la communication avec les autres commissions en particulier la commission d'Attribution. La pandémie a profondément changé le mode de la permanence mais nous avons pu la maintenir sauf pendant le*

temps de fermeture du centre social Ty Blosne. Le mode actuel sur rendez-vous fonctionne bien et sera sans doute pérennisé.

- *Relancer le projet d'un groupe de jeunes rennais pour animer des loisirs pour les jeunes accueillis par Bienvenue! : sport, cuisine, sorties, Développer dans ce sens les contacts que nous avons avec des étudiants et des mouvements scouts. Non réalisé pour cause de pandémie.*
- *Développer des fêtes et rencontres conviviales entre les accueillis et les membres de l'association. Mis à mal par la pandémie.*
- *Participer, être présent, dans des manifestations festives (Etonnants voyageurs ...), culturelles (Livres vivants, ...), social (Association Entourage, ...). Nous avons bénéficié du réseau de distribution de nourriture pour les maisons pendant le 1^{er} confinement.*
- *Continuer et renforcer notre présence auprès de partenaires, d'autres Associations, des institutions, ... Nous participons à la rencontre mensuelle avec la ville et les associations qui hébergent des migrants sur Rennes, à une démarche initiée par la Fondation de France (hébergement citoyen des exilés), à la démarche « Conférence départementale des villes, territoires et collectifs accueillants »*

Pour le Conseil d'administration
François Barbelet et Bernard Philippe
Présentation pour l'AG du 11 mars 2021



Rennes, Septembre 2020

La maison de la rue du Thabor : une belle et longue expérience

Début 2017, l'association Bienvenue ! reçoit un beau cadeau : la congrégation des Soeurs de La Providence lui propose, gratuitement (loyer gratuit avec prise en charge des consommations d'eau et d'énergie), une maison au 21 Rue du Thabor où 2 ou 3 familles migrantes pourraient être logées.

Aussitôt des membres de l'association se mobilisent et s'organisent : chantier d'installation, recherche de mobilier, de linge de maison, élaboration de règles de vie...

Mars 2017, la rue du Thabor accueille 3 familles et un représentant qui fait le lien entre Bienvenue ! et les foyers accueillis. Un petit groupe de 3/4 personnes (+ un responsable technique Alain Mignot) se relaie pour au moins une visite hebdomadaire. C'est en effet un nouveau mode d'accueil collectif qui demande pour chaque famille accueillie de l'autonomie et en même temps le sens de la vie partagée (avec les contraintes dues à la vie commune et aux différentes nationalités).

Ce lieu a correspondu à un réel besoin car il a été occupé tout au long de ces 4 années (et il le serait toujours).

Ce fut une aventure humaine très enrichissante qui a été possible grâce à l'implication de nombreux membres de l'association que ce soit pour l'aménagement et l'installation, l'entretien et les réparations, les accueils, installations et départs, depuis le début. C'est l'affaire de beaucoup de personnes de Bienvenue qui s'y sont engagées et ce fut une belle réussite.

N'oublions pas nos représentants sur place : Lucien, Pathy, Pierre, Esmir, Yvette...

Merci à tous ainsi qu'à la congrégation des Soeurs de La Providence.

Grâce à vous, plusieurs dizaines de familles ont pu être logées au cours de ces 4 années (voir les statistiques à la suite).

Laurence Gautier,

Correspondante de la maison pour l'association Bienvenue !

Synthèse des accueils au Thabor de mars 2017 au 31 août 2020

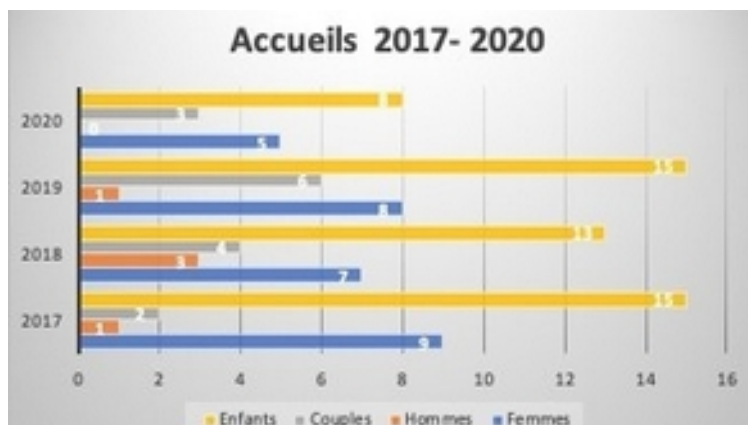
Ces chiffres sont une estimation sans doute assez réaliste des accueils au Thabor et c'est grâce au travail impeccable de J. Darlot que cette synthèse est possible.

Tableau récapitulatif

	2017	2018	2019	2020	2017-2020
PERSONNES					
Personnes accueillies					
Femmes	9	7	8	5	29
Hommes	1	3	1	0	5
Couples	2	4	6	3	15
Adultes	14	18	21	11	64
Enfants	15	13	15	8	51
TOTAL PERSONNES	29	31	36	19	115
NUITEES					
Nuitées Adultes	1254	1337	1555	1126	5272
Nuitées Enfants	1109	972	1129	506	3716

Quelques graphiques

Les Personnes accueillies : Adultes ; couples, femmes ou hommes, Enfants



Les Nuitées

